0332934K
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE
1 RUE LALIEYRE NORD
33490 LE PIAN SUR GARONNE
Tel : 0557981150

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 50
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2020
Réuni le : 02/07/2020
Sous la présidence de : Xuan Le-Thi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris - Le Bourget , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Paris - Le Bourget - BIA du 25/06/2021 au 27/06/2021 : Visite du salon du Bourget pour les élèves ayant suivi la préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique au collège E.DEROCHE.
Article 1 : Le conseil d'administration approuve l'organisation du voyage facultatif cité en objet, qui au moment du présent acte prévoit de concerner 22 élèves de la 4ème à la terminale et 2 accompagnateurs.
Article 2 : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer les marchés et conventions nécessaires à la réalisation du voyage.
Article 3 : Le conseil d'administration fixe le montant de la participation des familles à 261,00 € par élève. Il autorise l'agent comptable à percevoir cette contribution dont l'engagement sera consigné dans un formulaire. En cas de désistement d'une famille, aucun remboursement ne sera effectué par l'établissement, hormis le cas de la force majeure.
Article 4 : Sauf subvention particulière ou don, la participation des accompagnateurs sera financée par les ressources propres de l'établissement.
Article 5 : Le budget prévisionnel s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 264,00 €, conformément à l'état présenté en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Le-Thi
Prénom : Xuan
Signé le: 16/09/2020 11:54:18

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.